

HN
31
E34
V. 138
1925
138

Expansion industrielle

DANS LE QUÉBEC¹

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,²

MESSIEURS,

Combien y a-t-il, dans la province, même au Canada, d'associations professionnelles, techniques ou industrielles qui comptent au-delà d'un demi-siècle d'existence, et dont les activités s'étendent de l'Atlantique au Pacifique ? Bien peu, je crois. Dans tous les cas, je n'en connais aucune qui soit plus active et qui contribue davantage à notre développement économique que la vôtre.

L'Association des Manufacturiers canadiens constitue vis-à-vis le pays tout entier une sorte de conseil national de l'industrie et il est fort heureux de constater que ses activités ne se ralentissent jamais et que, sur tous les points de notre immense territoire, elle s'efforce de développer des industries qui contribuent au bien-être général.

Quant on songe que « l'industrie établie au Canada fait vivre directement et indirectement plus de deux millions et demi de Canadiens », comme le déclarait le président général de votre Association, M. Arthur F. Hatch, lors de son élection au mois de juin dernier, l'on n'est pas tenté de traiter cette question avec légèreté, ni d'éviter l'étude des problèmes qui s'y rattachent, pour peu que l'on ait à cœur le développement du pays et la prospérité de sa population.

1. Cette conférence fut prononcée, à Québec, devant les membres de l'Association des manufacturiers canadiens.

2. M. J.-O. CHALIFOUR.

Et votre président général ajoutait encore à cette occasion: « Elle (l'industrie) représente un placement de plus de trois milliards de piastres, une production annuelle de près de trois milliards de piastres et paie annuellement des salaires s'élevant à environ \$600,000,000. Si une telle industrie était compromise et finalement détruite, qu'advierait-il des fermiers dont les principaux marchés sont les cités, les villes et les villages? Que deviendraient les marchands qui alimentent la population industrielle? Que deviendront les professionnels, les banquiers, les courtiers, les voyageurs de commerce, les compagnies de transport et les autres dont les affaires augmentent ou diminuent avec la population et sa capacité de gagner? »

Voilà le problème posé, et nous allons nous efforcer, dans les lignes qui suivent, d'exposer notre pensée au sujet de l'expansion industrielle dans la province de Québec, à savoir, si cette expansion est désirable ou non et quelle doit être son orientation si nous découvrons que nous devons travailler à son plus grand épanouissement.

I

Le premier vice-président de votre Association, M. J.-H. Fortier, déclarait naguère ce qui suit: « Pour ce qui regarde la province de Québec, le berceau de l'industrie canadienne, où l'on manufacture depuis trois cents ans, je puis dire, non sans autorité, que pratiquement toutes nos familles et tous nos citoyens sont intéressés d'une façon vitale à nos industries et à leur avenir. »

Il ajoutait encore: « Je sais par expérience que, dans la province de Québec, là où les industries prospèrent, les ouvriers ont de l'argent à la banque; les marchands au détail font de bonnes affaires; les professionnels ont

des clients; les cultivateurs des débouchés pour leurs produits. »

Il serait sans doute oiseux de prétendre faire l'histoire du « berceau de l'industrie canadienne où l'on manufacture depuis trois cents ans », dans l'espace d'une causerie d'après-dîner, mais qu'on me permette d'esquisser, en quelques lignes, son développement au cours des trois siècles derniers, pour en arriver au développement actuel, et finalement au problème de l'avenir, par rapport à l'expansion industrielle dans la province de Québec.

Dès 1668, il y avait une École des arts et métiers à Québec, dont les cours se donnaient simultanément au Petit Séminaire et à la ferme Saint-Joachim, au pied du Cap Tourmente. C'est Mgr de Laval lui-même qui fut le fondateur de cette école où l'on enseignait à lire, à écrire, à chiffrer, tout en s'appliquant aux travaux de la ferme et aux différents métiers. Parmi ces métiers, l'on signale tout spécialement la menuiserie, la sculpture, la peinture, la dorure — et l'on y formait aussi des tailleurs, des cordonniers, des taillandiers, des serruriers, des couvreurs, etc. Mais le pays n'était pas encore mûr pour l'établissement de manufactures et c'est pourquoi l'École des arts et métiers de Mgr de Laval se mua bientôt en école d'agriculture, et l'on sait que le Séminaire de Québec possède encore aujourd'hui, à Saint-Joachim, des fermes qui sont des modèles du genre, et que l'établissement du premier évêque de Québec s'est maintenu, quoique légèrement modifié, au même endroit, depuis 1668.

L'on comprendra que la période de récupération qui suivit la cession du pays, de même que les luttes parlementaires qui suivirent jusqu'à la Confédération, ne furent guère propices à l'expansion industrielle au Canada, et d'ailleurs dans la province de Québec, de 1760 à 1860,

ou à peu près, le commerce fut l'apanage presque exclusif de marchands d'origine anglaise, écossaise ou américaine, qui vinrent établir ici leurs comptoirs, dont quelques-uns subsistent encore de nos jours, pendant que nos compatriotes s'attachaient au sol, refaisaient graduellement leur fortune et se groupaient en paroisses sous la direction sage de leur curé.

Jusqu'à 1859, il n'y eut aucun traité, ni aucune politique fiscale entre le Canada et d'autres pays. C'est ainsi que les marchands de la Nouvelle-Angleterre, en particulier, et de nombreux contrebandiers avaient le monopole du commerce et voilà ce qui explique pourquoi, jusqu'à la fin de l'Union, l'expansion industrielle au Canada, de même que dans la province de Québec, fut excessivement lente.

Sous le gouvernement de l'Union, un des ministres des finances du temps, Sir A.-T. Galt, proposa, en 1859, un important rapport à ce sujet, et c'est là le point de départ de l'établissement d'un tarif douanier au Canada.

Il était dit, dans ce rapport, que le gouvernement canadien étant responsable envers le peuple canadien — la plus grande partie de ses revenus provenant des douanes — il appartenait donc au gouvernement canadien de légiférer souverainement en matière de taxation, même si sa politique était en désaccord avec celle du gouvernement britannique. Cette doctrine ne fut pas même combattue par le gouvernement britannique, et survenant à une époque où tous les partis politiques de la Grande-Bretagne avaient accepté le libre échange comme un fait accompli, elle facilite l'institution d'un tarif protecteur au Canada, tarif destiné à permettre l'implantation en ce pays d'industries manufacturières, au moment où l'opinion publique britannique désirait que les colonies concentrassent leurs efforts sur la production des aliments et des matières premières en important de

la Grande-Bretagne les produits dont elles avaient besoin.

Comme il n'y a pas lieu de refaire ici l'histoire du tarif douanier canadien, je n'en dirai pas plus long sur ce sujet, mais l'on comprendra que c'est à partir de cette date et de l'énonciation de cette doctrine que s'ouvrit une ère nouvelle pour les industries au Canada, comme dans la province de Québec, en particulier.

Vers la même époque, c'est-à-dire en 1860, le seigneur de Joliette laissait par testament une certaine somme pour la création d'une école industrielle dans ce village. Nous ne savons pas si cette initiative a produit des effets considérables, mais il y a là un indice que nos compatriotes, à cette époque, réalisaient déjà l'importance qu'il y avait pour nous, non seulement de nous emparer du sol, mais aussi de travailler à l'implantation d'industries chez nous.

Il y avait déjà longtemps que cette idée de l'expansion industrielle avait été lancée par Étienne Parent, ancien rédacteur du *Canadien*. En effet, si nous consultons les journaux de l'époque nous voyons qu'en 1846 Étienne Parent prononçait une causerie à l'Institut Canadien de Québec, sur ce qu'il appelait lui-même « la part que les Canadiens français devraient faire à l'industrie ». Nous serions heureux de pouvoir rappeler ici une partie de cette étude fort documentée, mais nous ne pouvons que citer quelques paroles tout au plus, afin de ne pas nous étendre trop longuement sur les prodromes du développement industriel dans notre province.

Après diverses considérations sur la nécessité qu'il y avait pour nos compatriotes, à cette époque, de travailler à s'instruire et à développer nos ressources naturelles, Étienne Parent s'écriait :

« S'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociales, nous nous

empresserons, n'est-ce pas, de les employer, et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens nous nous efforcerons individuellement et pratiquement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la valeur de l'industrie en la couronnant de l'auréole nationale, et cela dans un but tout national; car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite toute opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent et qui explique l'état ariéré où notre race se trouve dans son propre pays. »

Rappelons-nous bien que ces paroles étaient prononcées en 1846 et que, depuis cette époque, les idées ont évolué chez les nôtres; que nous ne dédaignons plus l'industrie et que les progrès accomplis à cet égard sont dignes de remarque, comme l'établiront tout à l'heure des statistiques officielles.

Suivant l'exemple donné par le seigneur de Joliette, en 1860, l'on voit, deux ans plus tard, le gouvernement de la Province créer le *Conseil des arts et métiers*, auquel nous devons les classes du soir pour les artisans. L'on sait que ce conseil continue de maintenir, grâce aux octrois du gouvernement de la Province, des cours du soir où l'on enseigne différents métiers dans la plupart des villes de la province de Québec. L'an dernier, l'on comptait 3,410 élèves inscrits à ces cours du soir, avec une présence moyenne de 1,627. Depuis vingt-cinq ans, le nombre d'élèves inscrits à ces cours, chaque année, n'a jamais été inférieur à 2,000.

Signalons encore en passant que depuis un grand nombre d'années la compagnie du Pacifique Canadien possède, aux usines Angus, à Montréal, une importante école d'apprentissage où se forment annuellement de

235 à 250 apprentis. Il faut louer cette compagnie de son initiative et surtout de l'esprit national qui l'anime en toute occasion. Avant la création de cet établissement, la compagnie du Pacifique Canadien avait institué des classes du soir à l'usage de ses élèves, afin d'étudier tout ce qui a trait à l'industrie des chemins de fer. Mais depuis 1872, ces cours ont été continués sous la direction du *Conseil des arts et métiers* dont nous avons parlé il y a un instant.

Mais nulle plus que l'Association des Manufacturiers canadiens n'a contribué à l'expansion industrielle et surtout à la fondation d'écoles destinées à former des industriels, et c'est grâce à l'initiative et à la requête de cette Association que l'on a vu, en 1906, le gouvernement fédéral nommer une Commission royale pour faire une étude de nos méthodes d'enseignement technique et industriel. L'idée de cette Commission royale et du travail qu'elle devait accomplir reçut l'approbation et le concours des gouvernements de toutes les provinces canadiennes. Nommée en juin, cette Commission devait s'occuper de rechercher: 1° quelles institutions il importait de donner au Canada pour l'enseignement technique et industriel; 2° quelles institutions du même genre il conviendrait d'établir; 3° quelles étaient les méthodes d'enseignement techniques en usage dans d'autres pays.

Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1913, cette Commission, composée de sept membres et d'un secrétaire, déposait un volumineux rapport en quatre volumes, dans lequel elle indiquait les réformes à opérer et diverses initiatives à prendre. Ce rapport fut répandu largement dans toute la Province, en français et en anglais, en deux éditions différentes. L'une des principales suggestions faites par cette Commission, c'était que le gouvernement du Canada souscrivit, pendant

dix ans, une somme annuelle de \$3,000,000 à être partagée entre les différentes provinces, par rapport à leur population respective, pour aider à l'établissement ou à l'expansion industrielle et technique.

L'on comprendra que la guerre déclarée en 1914 fit remiser pour quelques années la suggestion de la Commission royale sur l'enseignement technique au Canada, mais dès que le ciel commença à s'éclaircir, le gouvernement fédéral reprit son projet et l'étudia attentivement, pour en arriver à adopter, en 1919, une « Loi ayant pour objet de favoriser l'enseignement technique au Canada ».

Par cette loi, le gouvernement fédéral met à la disposition des provinces une somme de \$10,000,000, pour être versée en dix ans, par fragments annuels échelonnés entre \$700,000 et \$1,000,000. Sur le montant de la subvention annuelle, chaque province reçoit d'abord uniformément \$10,000 et le surplus est partagé au prorata de la population des provinces. Toutefois, le montant de la subvention à verser à une province ne peut jamais excéder la somme dépensée par la province elle-même au cours de la même année, pour les mêmes fins. Par l'expression *enseignement technique* on embrasse généralement un champ assez vaste, qui comprend les agriculteurs, les mécaniciens, les commerçants, etc.

Le gouvernement de Sir Lomer Gouin n'avait pas attendu cette aide, que fournit aujourd'hui le gouvernement fédéral, pour créer chez nous des écoles techniques et une école des hautes études commerciales, puisque, dès 1907, il créait deux écoles techniques, celle de Montréal et celle de Québec, dont les portes s'ouvrirent en 1911, et que, de même, notre École des Hautes Études Commerciales, aussi fondée en 1907, ouvrait ses cours en 1910.

Depuis cette époque, d'autres écoles techniques ont surgi dans la Province, et nous comptons, l'année dernière, 2,349 élèves inscrits dans six écoles techniques, cours du jour et cours du soir compris, tandis que l'École des Hautes Études Commerciales avait 131 élèves aux cours du jour et 274 à ceux du soir, ce qui fait un total de 410 élèves enrôlés.

Toutefois, il n'est que juste de rappeler l'aide efficace accordée par le gouvernement du Canada pour l'expansion de l'enseignement industriel et technique, et voici quelles sont les sommes que Québec avait reçues de ce chef, au 31 mars 1924: \$775,902.41, et il restait à cette époque, au crédit de la province de Québec, un montant de \$588,376.47.

Afin de mieux faire comprendre l'orientation qui a été donnée à la jeunesse, depuis quelques années, en vue de la faire profiter davantage des ressources naturelles si considérables que possède la Province, et pour la mettre en état de lutter avantageusement contre nos voisins et rester en quelque sorte maîtres chez nous, nous rappelons que le programme d'étude des écoles primaires a été modifié et que, depuis 1923, ce programme a été adapté aux besoins des milieux fréquentés par les élèves. Tel que le disent les règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, édition de 1924:

« Pour l'école primaire complémentaire, ancien cours académique (élèves de septième et huitième années), le programme établit des sections spéciales où une certaine partie de l'horaire est consacrée à un commencement de spécialisation. Ce fonctionnement se fait d'après la nature même des milieux où évolue l'école, d'après l'orientation probable des élèves qui la fréquentent. Il

poursuit un double but: 1° cultiver des aptitudes particulières des élèves tout en élargissant les connaissances qu'ils ont acquises à l'école primaire élémentaire; 2° orienter dans une direction professionnelle plus accentuée l'enseignement général et théorique et, dans une certaine mesure, préparer aux écoles spéciales, agricoles, techniques ou autres qui demandent des études préparatoires appropriées.

« Il y a quatre sections principales: agricoles, pour les écoles rurales de garçons, ménagères, pour les écoles de filles, commerciales et industrielles pour les écoles urbaines. »

L'on comprendra que les règlements fournissent bien des détails quant à l'orientation à donner aux écoles pour atteindre le but proposé, mais nous ne voulons pas prolonger cette citation et nous croyons que ces paroles suffisent pour mettre en lumière la modernité du programme d'étude très élaboré du Comité catholique et approuvé par le gouvernement de la province de Québec, pour nos écoles primaires fréquentées par la masse du peuple.

Voilà, brièvement esquissé, le réveil qui s'est produit depuis un quart de siècle, tout particulièrement dans la province de Québec, au point de vue industriel, et l'on a vu, dans ces quelques lignes, que toutes les autorités concourent dans le même genre d'idées et que le gouvernement fédéral, comme les gouvernements provinciaux, les manufacturiers canadiens, comme le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, tous sont d'avis que l'industrie doit se développer davantage et que nous devons tendre, dans la province de Québec, à son expansion, si nous ne voulons pas rester perdus comme un îlot en pleine mer.

II

Si l'on étudie un peu ce qui s'est passé dans différents pays du monde, en Europe en particulier, et tout spécialement aux États-Unis, depuis cinquante ans, et même depuis vingt-cinq ans, l'on remarque que les contrées les plus développées et les plus prospères, sont celles où l'industrie est en honneur, et il faut bien admettre un fait indéniable et qui crève les yeux: « c'est que l'industrie est le phénomène par excellence qui active la fortune économique et sociale de l'activité moderne. »

Le directeur actuel de l'école de papeterie des Trois-Rivières écrivait jadis ce qui suit, dans un article de la *Revue Trimestrielle*:

« ...Le phénomène de l'activité moderne, c'est la course à la richesse par l'industrie et cette dernière est le facteur important des problèmes économiques. Tellement que la lutte des nations entre elles pour la suprématie financière n'est plus qu'une lutte de marchés pour l'écoulement de produits concurrents. »

« Produire plus vite, produire mieux, produire au plus bas prix, voilà donc le secret du succès. »

« La conquête économique par la conquête industrielle, tout est là. »

Voilà ce qui explique en grande partie l'influence dont jouissent aujourd'hui nos voisins du Sud, puisqu'ils ont su acquérir la richesse par la conquête industrielle. Le développement de l'industrie a été quasi phénoménal chez nos voisins, grâce sans doute à leur esprit d'initiative, aux capitaux qu'ils possédaient, mais encore davantage, croyons-nous, à l'état d'indépendance dont ils jouissent depuis près d'un siècle et demi, indépendance qui leur a permis de s'émanciper de cette mentalité coloniale, qui nous a tenus pendant si longtemps en tutelle, au Canada. Les recensements des

États-Unis depuis 1850 nous font voir les différentes étapes de leur développement industriel. Voici quelques-uns de ces chiffres:

	1850	1880
Nombre d'établissements...	123,025	253,852
Nombre d'employés.....	956,059	2,732,595
Capital engagé.....\$	533,245,351	2,790,272,606
Salaires et gages.....\$	236,755,464	947,953,795
Valeur des produits.....\$	1,019,106,616	5,369,579,191
Augmentation de 1850 à 1880 (30 ans).....		426.09%
	1900	1922
Nombre d'établissements...	512,191	196,267
Nombre d'employés.....	5,306,143	6,846,570
Capital engagé.....\$	9,813,834,390
Salaires et gages.....	2,320,938,161	8,200,324,339
Valeur des produits.....	13,000,149,159	43,653,252,833
Augmentation de 1880 à 1900 (20 ans).....		142.11%
» » 1900 à 1922 (22 ans).....		235.79%

La diminution marquée au sujet du nombre d'établissements manufacturiers en 1922 provient du fait que l'on a éliminé, dans ce dernier recensement, les petites industries dont le rendement annuel ne dépassait pas \$5,000, de même que les petites industries provenant d'un métier exercé par un nombre très restreint de personnes, tels que forgeron, sellier, ferblantier, meunier, etc.

Voyons comparativement quel a été le développement des industries au Canada tout d'abord, et après nous établirons un parallèle entre les deux plus grandes provinces industrielles du Canada, soit celles de Québec et d'Ontario.

L'Annuaire du Canada, 1922-23, nous fournit des précisions et des détails dans lesquels nous ne pouvons pas entrer. Nous reproduirons tout simplement quelques jalons qui nous permettront de juger du développement industriel. Toutefois, les chiffres fournis ne remontent pas plus haut qu'en 1870 et d'ailleurs il faut dire que

ce n'est que depuis la Confédération et surtout depuis que nous avons un tarif douanier, tel que nous l'avons dit précédemment, que l'industrie a commencé à se développer au Canada. Ainsi donc, voici quels sont les pas de géant accomplis par le pays tout entier depuis un demi-siècle :

	1870	1890
Nombre d'établissements...	41,259	75,964
Nombre d'employés.....	187,942	369,595
Capital engagé.....	77,964,020	353,213,000
Salaires et gages.....	40,851,009	100,415,359
Valeur des produits.....\$	221,617,773	469,847,886
Augmentation de 1870 à 1890 (20 ans).....		112.01%
	1910	1920
Nombre d'établissements...	19,218	43,200
Nombre d'employés.....	515,203	685,349
Capital engagé.....\$	1,247,583,609	3,433,276,053
Salaires et gages.....\$	241,008,416	816,055,139
Valeur des produits.....\$	1,165,975,639	4,024,739,463
Augmentation de 1890 à 1910 (20 ans).....		148.16%
» » » 1910 à 1920 (10 ans).....		245.18%

Faisons remarquer qu'à partir de 1901 il n'y a que les industries employant au moins cinq personnes, dans l'établissement ou en dehors et travaillant à forfait, qui sont comptées, à l'exception des fabriques de beurre et de fromage et de quelques industries minérales. En 1911, il fut décidé de n'inclure que les industries employant au moins cinq personnes, mais l'exemption s'étendit aux meuneries, scieries, fours à chaux, usines de mise en conserve et aux usines électriques.

Tout de même, si l'on ne compare que les deux dernières périodes indiquées ci-dessus, 1910 et 1920, l'on voit l'immense progrès fait par l'industrie dans le court espace de dix ans, puisque le nombre d'établissements, au cours de cette période décennale, a plus que doublé, et que la valeur des produits manufacturés s'est quasi

triplée, tandis que les salaires, qui étaient de \$241,000,000 en 1910, montaient, dix ans plus tard, au chiffre quasi phénoménal de \$816,000,000.

Toutes proportions gardées, nous pouvons dire que le Canada a fait plus de progrès, dans l'espace de dix ans, au point de vue industriel, que les États-Unis eux-mêmes. Preuve: 111 - contre 245%.

Comme les deux provinces de Québec et d'Ontario contiennent les quatre cinquièmes des établissements industriels du Canada et que leur développement s'est produit dans des conditions presque semblables, établissons quels ont été, depuis un quart de siècle environ, les progrès accomplis parallèlement par les deux provinces sœurs:

QUÉBEC

	1900	1910
Nombre d'établissements...	4,845	6,584
Nombre d'employés.....	110,329	158,207
Capital engagé.....\$	142,403,407	326,946,925
Salaires et gages.....	36,550,655	69,432,967
Valeur des produits.....\$	158,287,994	350,901,656
Augmentation de 1900 à 1910.....		121.68%
	1920	1922
Nombre d'établissements...	11,645	7,367
Nombre d'employés.....	205,431	144,949
Capital engagé.....\$	1,031,322,966	932,186,153
Salaires et gages.....\$	224,237,747	141,002,237
Valeur des produits.....\$	1,121,227,989	696,143,225
Augmentation de 1910 à 1920.....		219.53%
Diminution de 1920 à 1922.....		37.91%

ONTARIO

	1900	1910
Nombre d'établissements...	6,543	8,001
Nombre d'employés.....	161,757	238,817
Capital engagé.....\$	214,972,275	595,394,608
Salaires et gages.....\$	56,548,286	117,645,764
Valeur des produits.....\$	241,533,486	579,810,225
Augmentation de 1900 à 1910.....		140.05%

	1920	1922
Nombre d'établissements...	17,887	9,174
Nombre d'employés.....	333,992	237,319
Capital engagé.....	\$1,705,496,450	1,643,187,941
Salaires et gages.....	\$ 408,203,562	268,722,730
Valeur des produits.....	\$2,013,186,455	1,274,424,802
Augmentation de 1910 à 1920.....		247.21%
Diminution de 1920 à 1922.....		36.70%

Quel que soit le fléchissement qui s'est produit au point de vue industriel, comme au point de vue commercial, dans la province de Québec, comme au Canada, d'ailleurs, depuis le mois de juillet 1920, il n'en reste pas moins établi, par les statistiques qui précèdent, que le développement industriel a été quasi phénoménal dans les deux provinces du centre du Canada, et que Québec, en particulier, qui n'a pas tous les avantages de la province d'Ontario, a suivi tout de même celle-ci d'assez près dans ce développement.

III

Pour l'avenir, y a-t-il lieu de travailler à cette expansion industrielle dans la province de Québec, ou vaudrait-il mieux en restreindre les élans? La province de Québec est-elle destinée, en d'autres mots, à devenir la rivale de celle d'Ontario et capable de lutter avec avantage contre notre voisine de l'Ouest? Y a-t-il intérêt pour nous, Canadiens français de la province de Québec, de travailler au développement industriel et quels sont les avantages qui peuvent en résulter?

C'est là un problème dont la solution dépend de bien des facteurs, problème qui a été étudié par plusieurs de nos économistes et que les jeunes, en particulier, qui appartiennent à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne ont tenté d'élucider lors de leur congrès annuel de 1922, à Québec même.

Nous avons lu tous les travaux qui furent présentés à cette occasion et il n'y en a pas un seul, croyons-nous, qui s'oppose à notre développement industriel, bien que la plupart aient une tendance à se déclarer en faveur des industries agricoles ou du moins à base agricole, ou de tout produit naturel. Ce problème a été étudié, par cette Association, sous trois aspects: l'aspect économique, l'aspect social et l'aspect national.

Il serait oiseux de vouloir même donner un aperçu des travaux qui furent présentés à cette occasion, puisque leur lecture couvre au-delà de 300 pages, grand format, mais la pensée maîtresse qui s'en dégage, c'est que, sans nous éloigner de la terre que nous avons conquise et qui nous rend forts, nous devons tendre à organiser chez nous des industries où l'on utiliserait principalement nos richesses naturelles.

Pour en arriver à ce résultat nous devons développer chez nos compatriotes une vue nette du rôle qu'ils peuvent remplir dans le domaine économique; leur donner une conscience éclairée de leurs capacités, avec une connaissance parfaite des ressources naturelles qu'ils peuvent exploiter et, de plus, un entraînement technique pour en tirer parti avantageusement.

Nous avons trop longtemps laissé faire les autres et nous avons trop compté sur les cerveaux et les capitaux étrangers pour accomplir notre travail de développement industriel.

Non seulement il importe que nous nous développiions au point de vue industriel, mais il est nécessaire que ce travail se fasse de plus en plus par nos cerveaux, aidés des capitaux recueillis chez nous, afin que le profit le plus net qui découlera de ces exploitations nous reste et n'aille pas, comme la chose s'est vue dans le passé, engraisser les étrangers, pendant que nous, nous devons nous contenter des miettes tombées de leur table.

Inutile en quelque sorte d'avoir des richesses naturelles incommensurables, dans la province de Québec, si nous n'en sommes pas maîtres et si nous ne les exploitons pas nous-mêmes et pour nous-mêmes. Agir autrement serait continuer indéfiniment une espèce d'esclavage économique eu sein même d'un pays où règne la plus grande somme de liberté.

Pendant longtemps, l'on a prétendu que notre pauvreté nous empêchait d'organiser des industries et d'en tirer tous les profits désirables, mais la preuve est faite que nous aurions les capitaux voulus si nous avions les connaissances techniques nécessaires et surtout les connaissances commerciales et financières exigées pour bien administrer ces capitaux.

Il n'y a pas de meilleure preuve pour établir qu'il y a des capitaux chez nous, que les nombreuses industries et les commerces de tous genres qui s'organisent tous les jours par des étrangers, bien souvent avec nos économies, puisque ces promoteurs d'industries vendent leurs actions de même que leurs obligations, sur notre marché.

C'est l'ignorance en industrie, en commerce et en finance qui a poussé tant de nos épargnants, petits et gros, à placer leurs économies dans les obligations plutôt que d'essayer d'en faire fructifier une partie dans une industrie ou un commerce.

Depuis l'éducation qui a été faite dans le pays tout entier par les emprunts de guerre, l'on s'est jeté sur les obligations de toute nature et l'on y a immobilisé en quelque sorte des centaines de millions parce que, dans la plupart des cas, ces obligations forment des placements de tout repos, mais à revenu limité.

Il y a donc un travail d'éducation à faire chez nos compatriotes pour les rendre plus aptes à s'occuper d'industrie avec des chances de succès. Ce n'est pas l'ini-

tiative qui a manqué, dans bien des cas, puisque l'on a vu surgir partout, dans la province de Québec, mille et une industries, et que les Canadiens français sont reconnus pour leur ingéniosité et leur habileté en mécanique.

Mais ce qui a presque toujours fait défaut, ça été les connaissances techniques pour mettre sur le marché un produit de tout premier ordre, et ça été encore le manque de connaissances financières qui leur eussent permis de lutter avantageusement contre d'autres maisons ou d'autres usines parfaitement organisées et surtout bien administrées.

Grâce aux écoles spéciales que nous avons depuis quelques années, nous espérons que bientôt une partie de ces lacunes aura disparu, mais il reste encore beaucoup à faire de ce côté, puisque bien peu des nôtres dirigent leurs pas vers les écoles polytechniques où l'on étudie tout spécialement les sciences appliquées. Preuve: il n'y a que 21 étudiants qui ont gradué à l'École Polytechnique de Montréal l'année dernière, soit 12 ingénieurs civils et 9 ingénieurs chimistes — contre 108 à l'Université McGill. Parmi ces gradués du McGill, il y avait des architectes, des ingénieurs civils, chimistes, électriciens, machinistes, métallurgistes et miniers.

L'École des Hautes Études Commerciales avait 10 finissants contre 40 bacheliers en commerce à l'Université McGill.

Les classes professionnelles, dit-on, sont encombrées, mais rien n'empêche que l'on déverse encore, chaque année, dans nos villes et dans nos campagnes, des centaines d'avocats, de notaires et de médecins. Espérons que le courant viendra à changer et que bientôt nous verrons notre École Polytechnique, notre École des Hautes Études Commerciales, nos Écoles Techniques et d'autres écoles de spécialisation, répandre à leur tour,

un peu partout dans la Province, les éléments dont nous avons besoin pour nous aider à étudier nos problèmes économiques et à nous emparer graduellement de ce qui nous appartient, ou devrait nous appartenir, pour le plus grand bien de nos compatriotes, qui ne sauraient compter sur l'agriculture uniquement pour se maintenir, pas plus d'ailleurs que sur leur développement numérique.

Depuis un quart de siècle et plus, rien n'a été épargné par les pouvoirs publics pour développer l'agriculture chez nous; tous les services, tous les rouages et tous les octrois ont été mis à la disposition des cultivateurs et la caisse provinciale a été saignée largement pour aider à développer la colonisation et l'agriculture, sous toutes ses faces.

Nous croyons que cette campagne était nécessaire et même indispensable et que l'argent qui a été placé de ce côté forme une semence qui a rapporté une grosse récolte, mais le temps n'est-il pas arrivé de se demander, en face de la situation actuelle, la pénurie de marché pour nos produits naturels, l'exode vers les États-Unis, l'insuffisance de la population pour consommer nos produits agricoles — et cette barrière élevée par nos voisins du Sud qui nous a fait perdre notre meilleur acheteur — n'est-il pas temps, dis-je, de se demander si nous ne devons pas tendre plus que jamais à l'industrialisation rationnelle et graduelle de la province de Québec, toujours en nous efforçant d'exploiter nos ressources naturelles, avec nos cerveaux, nos capitaux et notre main-d'œuvre?

Ce développement se fera-t-il tout seul, sans qu'un service spécial soit créé, où l'on grouperait quelques compétences qui étudieraient nos problèmes économiques et qui feraient des suggestions?

Ce développement se fera-t-il sans que l'on apporte à l'industrie une attention plus marquée que dans le

passé? Se fera-t-il sans que l'on stimule et encourage les capitalistes à se grouper pour organiser de petites industries agricoles un peu partout, pour que nous ayons la décentralisation industrielle, au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, la centralisation dans une demi-douzaine de villes de la province de Québec?

Et n'est-il pas à propos que les habitants de la province de Québec commencent à se rendre compte que l'industrie est absolument nécessaire si nous voulons grandir et si nous voulons vivre; que l'agriculture ne saurait elle-même se développer sans que des mesures de protection plus efficace nous soient accordées et ces mesures de protection sont nécessaires non seulement pour les produits ouvrés, mais encore pour les produits agricoles, et tout ce qui se rattache à l'alimentation.

Dès 1901, Errol Bouchette, l'un de nos économistes les plus alertes d'esprit et des mieux renseignés, écrivait ce qui suit:

« Pour procurer aux Canadiens la supériorité industrielle qui, jointe à la supériorité agricole, implique une supériorité générale, il faut sans doute et avant tout des écoles, il faut un système aussi parfait que possible d'écoles industrielles générales et spéciales. Mais pour donner l'élan il faut quelque chose de plus que ces écoles, fussent-elles les meilleures du monde. Il faut que nos jeunes savants trouvent un champ favorable à leurs expériences et à l'application de leurs découvertes, que nos jeunes industriels trouvent auprès des autorités l'appui dont ils ont besoin pour surmonter les premières difficultés scientifiques et financières. Il faut, en un mot, que le gouvernement de Québec fasse comme le gouvernement allemand et devienne le centre scientifique de la Province, le protecteur de l'ouvrier et le banquier de l'industrie. Une véritable école centrale, de bonnes lois industrielles, *un système d'encouragement à*

l'industrie par l'État voilà ce qui doit être, à notre avis, la base de l'œuvre industrielle dans la province de Québec. »

Il ne saurait être question évidemment d'exiger une protection outrée qui empêcherait toute concurrence venant de l'étranger et créerait chez nous des monopoles au détriment des consommateurs, mais juste assez pour s'assurer le marché national et pour protéger nos compatriotes contre la compétition d'une main-d'œuvre à bon marché et d'une monnaie étrangère dépréciée.

Depuis vingt-cinq ans, voyons quelle a été la valeur moyenne des produits de l'industrie manufacturière qui furent exportés, et l'on pourra constater si l'augmentation d'un cinq ans à l'autre n'est pas une preuve en faveur du tarif inauguré en 1897 envers le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, quelques-unes de ses colonies et plusieurs autres pays du continent européen.

Ainsi, nous voyons que la moyenne de la valeur de nos exportations de produits ouverts, dans les années qui s'écoulèrent de 1895 à 1900, était annuellement d'un peu plus de \$12,000,000; de 1901 à 1905: \$21,709,997; de 1906 à 1910: \$30,224,459; en 1915: \$95,068,525; enfin, en 1920: \$435,121,936.

La question d'un tarif douanier destiné à créer des revenus et à nous protéger contre la concurrence étrangère en est une des plus compliquées, étant donné les besoins différents qui existent au Canada, surtout entre l'Ouest, pays agricole, et l'Est, pays agricole et industriel tout à la fois. C'est pourquoi il a été suggéré que cette question soit soustraite à l'influence des partis politiques pour être confiée, comme aux États-Unis, à une commission permanente du tarif qui en ferait une étude approfondie et soumettrait son rapport ensuite au gouvernement fédéral.

Quoi qu'il en soit, pour ce qui a trait à la province de Québec, nous possédons des richesses naturelles variées

et d'une grande valeur et il importe que nous les mettions en rapport de façon à pouvoir en bénéficier le plus largement nous-mêmes.

Nous possédons, entre autres, une richesse que nous envie les États-Unis et qui nous permettra bientôt d'organiser ici des compagnies industrielles qui pourront lutter avec avantage contre les usiniers américains. Nous voulons parler du million de ch. vp. hydrauliques qui est déjà développé et des six millions encore disponibles qui pourront être utilisés à l'avenir, au fur et à mesure de l'expansion de nos industries.

Bientôt nous verrons surgir, de la Grande-Bretagne, un demi-million de ch. vp. de plus, et avant peu d'années sans doute, un autre demi-million, ce qui permettra de créer un grand nombre d'industries nouvelles qui contribueront ensuite à répandre le bien-être un peu partout dans notre région et dans celle du Saguenay.

Espérons que ce développement aura pour effet de garder chez nous un plus grand nombre de nos compatriotes, dont le flot migrateur a repris et qui s'en vont par 30,000 à 40,000 chaque année, chercher de l'emploi dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.

Notre surplus annuel de population, qui dépasse aujourd'hui le chiffre de 50,000, dont plus de la moitié dans les centres urbains, ne saurait être absorbé par les seuls travaux de la ferme et c'est pourquoi il importe de créer chez nous des industries où une partie de ce surplus de population pourrait trouver à gagner son pain, pendant que l'autre partie, celle des travailleurs du sol, transporterait vers ces centres industriels les produits agricoles et animaux, de consommation journalière.

Vouloir mettre un frein au développement industriel serait une utopie, puisque, si nous n'avons pas ces industries chez nous, notre population nous quittera pour aller travailler ailleurs. Les moyens de communication

modernes ont modifié nos habitudes et nous avons évolué ici comme ailleurs à ce sujet.

Peu de pays au monde peuvent se vanter aujourd'hui de ne pas voir les campagnes se dépeupler au profit des villes, à l'exception peut-être du Danemark et de la Norvège.

Ce qu'il importe donc pour empêcher cet exode c'est de repartir un peu partout, aussi rapproché que possible de nos richesses naturelles, des usines qui serviront de pivots à la formation de villages et de petites villes, qui créeront à leur tour autant de centres de consommation pour la population rurale des alentours.

Si nous ne prenons pas nous-mêmes l'initiative de ce mouvement, d'autres, étrangers à la Province, s'en empareront et nous continuerons à rester en tutelle sur le sol que nos ancêtres ont conquis et où nous nous sommes maintenus au prix de tant d'efforts.

Nous empruntons à un principal d'École Technique la conclusion qu'il apportait à une conférence donnée au congrès de 1922, tenu à l'Université Laval, par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne, puisque nous sommes d'accord avec ce distingué professeur, qui a été à même d'étudier sous toutes ses faces cette question de notre expansion industrielle et qui a été de plus se renseigner en Europe, dans les différents pays où l'enseignement technique et industriel est en honneur:

« Nous sommes de ceux qui croient que notre Province s'industrialisera fatalement; la chose est du reste écrite aux flancs de ses côteaux, dans les entrailles de son sol.

« Si nous voulons que cette industrialisation se fasse par nous et pour nous, nous avons le devoir de répandre sans retard dans la masse des artisans de notre production, le capital de la culture professionnelle et technique, lequel prime sûrement l'autre.

« Il ne s'agit pas ici d'arracher à la terre les bras qui doivent faire de l'agriculture notre première industrie, mais de préparer à un plein rendement économique les milliers de jeunes gens qui encombrant nos villes et dont nous atteignons à peine 6% (l'enregistrement fait en vertu de la loi des établissements industriels a compté, à Montréal, 8,000 et à Québec 2,000 adolescents cherchant du travail et cela pour la seule période s'étendant de quatorze à seize ans. Ne faudrait-il pas tripler ces chiffres si nous allions jusqu'à l'âge de vingt ans?)

« Nous avons, au surplus, le devoir certain de tendre, d'un plein effort, vers l'indépendance économique, d'outiller efficacement pour ses luttes de toujours, une race qui ne peut compter ici sur le nombre, d'aider ses plus humbles unités à arriver aux forts salaires, à l'économie, à l'aisance. Et c'est aussi pour que soit assuré à une telle cause le concours de ceux qui ont bien chevillé au front et au cœur l'amour de leur race ».

« A la devise de Duvernay « Emparons-nous du sol », ajoutons cette autre devise qui en est le corollaire: « Emparons-nous de l'industrie! » A quoi bon, en effet, étendre au loin nos défrichements si nous permettons aux étrangers de venir sur nos brisées recueillir le prix de nos efforts? Soyons colons pour conquérir et ensuite pionniers industriels pour conserver notre conquête. »

G.-E. MARQUIS

Chef du Bureau des Statistiques de Québec

Juillet 1925